

Procès - verbal
du Conseil de l'École Doctorale ALL

Séance du 2 juin 2016
UBS

Etaient présents :

Président de séance :

P.H. FRANGNE, directeur de l'École Doctorale Arts, Lettres, Langues

Représentants des établissements :

Isabelle DURAND, Hélène MACHINAL, Laurent DANIEL, Jean Claude GARDES, Marie Christine MICHAUD, Patricia VICTORIN

Représentants des doctorants : Mathilde CAER, Catherine DUBREIL

Personnalités extérieures à l'École Doctorale ALL:

Votaient par procuration : , Christine BERTHOU-BALLOT, E. FRANCALANZA, Hélène JANNIERE, Laurent LEFORESTIER, Françoise LEZIART, Timothée PICARD

Etaient excusés : Alain SURRANS

Invités : Valérie BLEUNVEN, Isabelle David, Axelle GUITTON

Secrétaires de séance :

Joëlle BISSON

Ordre du Jour

- 1 - Approbation du PV de la séance 11 février 2016
- 2 - Contrats doctoraux : procédure, présentation des sujets et composition de la commission d'audition
- 3 - Calendrier de la rentrée
- 4 - Information sur la COMUE
- 5 - Bilan du séminaire de l'ED ALL « Critiques et interprétation »
- 6 - Information sur le réseau RESCAM
- 7 - Informations diverses sur la vie de l'ED
- 8 - Questions diverses

Pierre Henry FRANGNE ouvre la séance à 11 heures.

1 - Approbation du PV de la séance 11 février 2016

Après avoir sollicité les membres du conseil pour des remarques ou des modifications, P. H. FRANGNE soumet le procès-verbal au vote. Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

2 - Contrats doctoraux : procédure, présentation des sujets et composition de la commission d'audition

P.H FRANGNE informe que l'année 2016 n'est pas une bonne année pour les financements Région Bretagne. Un seul projet a été retenu pour l'ensemble de l'Ecole Doctorale. Il s'agit du projet déposé par l'unité Arts Pratiques et Poétiques. Ce projet est cofinancé par l'université.

Le calendrier des dépôts a été très avancé cette année, ce qui n'a pas permis la recherche de cofinancement de façon efficace.

H. MACHINAL souligne d'autre part que la Région finance essentiellement des projets bien ancrés dans les thématiques bretonnes. P. H. FRANGNE note que pourtant la Région Bretagne a fait des efforts sur les sujets hors thématique bretonne.

Pour les sujets déposés au titre des établissements, 15 sujets ont été déposés sur la plateforme « thèse en Bretagne » pour ALL. 13 l'avaient été en 2015 et 14 en 2014.

La répartition est la suivante :

- 2 sujets pour l'UBO
- 13 sujets pour R2

Cette année, les universités vont disposer de peu de moyens :

- 1 contrat ALL a été attribué par l'UBO
- 1 ou 2 contrats pour Rennes 2
- aucun à l'UBS

Après discussion, le jury d'audition qui se réunira le 4 juillet à Rennes est arrêté. Il sera composé de :

- P.H. FRANGNE, Directeur
- I. DURAND, Directrice adjointe UBS
- H. MACHINAL, Directrice adjointe UBO
- T. PICARD R2
- P. VICTORIN UBS
- C. KERBAOL, représentante des doctorants UBO

PH. FRANGNE propose les critères que le conseil de l'ED SHS a légèrement remaniés et votés :

Le projet scientifique et son environnement :

Originalité

Méthodologie

Interdisciplinarité

Qualité de l'équipe et de l'encadrement

Inscription du projet dans un partenariat et /ou un programme labellisé
Dimension internationale

Qualité du dossier du candidat :

Parcours universitaire
Résultats du Master
Recommandations et avis du directeur de thèse et d'unité
Projet professionnel

Qualité de la prestation orale :

Clarté de l'exposé
Maîtrise du sujet
Aptitude à répondre aux questions

3 - Calendrier de la rentrée

P. H. FRANGNE présente les calendriers de rentrée

Rennes2

1ère année
Distribution des dossiers : 1er juin
Retour : 9 septembre

2ème année
Retour pour le 11 juillet

3ème année
Rapport d'étape – 17 juillet

4ème année et plus
4 septembre

A l'université Rennes 2, une nouvelle procédure est mise en place cette année : la réinscription en ligne entre les 6 et 22 juillet 2016 (paiement en 3 fois possible); entre les 5 et 30 septembre et entre les 3 et 14 octobre.

A l'UBO et l'UBS, le calendrier est le même sauf pour les 4^{ème} inscriptions ou plus avec un comité de thèse.

La date du prochain conseil est arrêtée au 5 octobre. Il se tiendra à Rennes et examinera l'ensemble des projets pour les inscriptions 2016.

4 - Information sur la COMUE

Pascal OLIVARD a été élu à la Présidence de l'UBL le 25 avril.

Le conseil d'administration de l'UBL a voté la liste des vice-présidents :

- M. Olivier LABOUX, 1^{er} Vice-président
- M. Michel EVAÏN, Vice-président « Formation »
- M. Claude LABIT, Vice-président « Recherche »
- Mme Françoise GROLLEAU, Vice-présidente « Europe & International »
- M. Jean LE TRAON, Vice-président « Innovation et Développement Economique »
- M. Patrice ROTURIER, Vice-président « Numérique »
- M. Thierry GUILLAUDEUX, Vice-président délégué à la Valorisation
- Mme Virginie DUPONT, Vice-présidente déléguée à la Cohésion
- Mme Virginie LESVENAN, Vice-présidente déléguée aux personnels BIATSS

L'UBL travaille à la rédaction d'un règlement intérieur en conformité avec le nouvel arrêté du 25 mai 2016.

Ce nouvel arrêté impose la mise en place d'un comité de suivi de thèse et d'une convention de formation.

Reste à définir la structure du comité de suivi de thèse.

H. MACHINAL s'interroge sur son mode de fonctionnement et sur la prise en charge des frais de déplacement.

P.H. FRANGNE propose des solutions sans déplacement : échange par mail ou skype par exemple.

Il fait référence à son expérience où les échanges se font sur dossier.

Il a interrogé le directeur de l'école des docteurs sur les modalités à mettre en œuvre pour la rentrée.

I. DURAND se demande qui doit constituer le comité de suivi de thèse.

H. MACHINAL souhaite que l'on attende les directives de l'école des docteurs de l'UBL.

F. H. FRANGNE souhaite attendre l'information de l'UBL mais pense que la proposition devra venir du directeur de thèse et que cette proposition devra être validée par l'ED.

5 - Bilan du séminaire de l'ED ALL « Critiques et interprétation »

P.H. FRANGNE présente le programme du séminaire :

Il s'agit du seul séminaire commun aux trois sites. Chaque séance est sous la responsabilité d'une des 8 unités de recherche de l'ED ALL.

Il fonctionne bien à R2 mais on compte peu de participants à l'UBO et l'UBS.

H. MACHINAL pense que les séances rapprochées ne facilitent pas les inscriptions.

M.C. MICHAUD souligne également le peu de doctorants inscrits à l'UBS.

A l'UBO, la majorité des doctorants sont des salariés extérieurs et ne sont pas disponibles le jeudi.

P.H. FRANGNE a déjà l'accord de principe de 3 équipes (Cellam, Histoire et critique des arts, Hcti) quant à l'organisation des prochaines séances. En septembre, les dates, les sujets et les noms des intervenants devront être communiqués.

Compte-tenu des remarques précédentes, P.H. FRANGNE suggère d'organiser les séances le mercredi après midi. Il demande aux membres du conseil de faire la publicité de ce séminaire pour inciter la participation et les interventions.

H. MACHINAL suggère de solliciter également les collègues des Pays de la Loire.

P.H. FRANGNE envisage de publier le programme en octobre 2016.

6 - Information sur le réseau RESCAM

L'Ecole Doctorale ALL est adhérente au réseau RESCAM comme 20 autres écoles doctorales.

L'an passé, le réseau a réfléchi sur le thème « recherche et création » et sur les questions institutionnelles entre le ministère de l'Education Nationale et le ministère de la culture que ce thème engendre.

Un colloque aura lieu les 13 et 14 octobre 2016 à Toulouse et le but est de faire dialoguer les deux ministères. Ce colloque regroupera des chercheurs universitaires, des chercheurs du réseau européen des écoles de beaux arts, des artistes. Le programme sera envoyé dès que possible.

H. MACHINAL est très intéressée par ce colloque car à l'UBO, une licence « création en art » sera créée en 2017 et débouchera sur un master puis un doctorat.

7 - Informations diverses sur la vie de l'ED

La cérémonie de remise des diplômes sera organisée le 30 septembre 2016 à l'Université Rennes 2. Le parrain en sera Jean Marc POINSOT.

A l'UBO, cette cérémonie a été organisée le 27 janvier 2016.

A l'UBS, la date n'est pas fixée, mais la question d'organiser un tel événement chaque année est posée car l'UBS a peu de soutenances.

La journée de rentrée des doctorants R2 aura lieu le 25 novembre.

Celles de l'UBO et de l'UBS ne sont pas encore fixées.

A R2, il est envisagé une réunion avec les nouveaux encadrants en mutation ou titulaires récents de l'HDR.

Cette réunion de formation des encadrants existe déjà à l'UBS et l'UBO.

8 - Questions diverses

Un dossier de VAE a été déposé à l'UBO. H. MACHINAL explique qu'il s'agit d'une demande d'un titulaire de M2 professionnel qui n'a aucun travail de recherche.

En octobre 2015, un candidat au doctorat ayant un M2 pro, sans expérience de la recherche a eu un avis réservé. Il a cependant bénéficié d'une inscription en doctorat et ce doctorant est actuellement en situation difficile. Pour les futurs dossiers de candidature concernant l'UBO, H. MACHINAL souhaite que soit fourni le mémoire de master complet.

PH. FRANGNE accède à cette demande.

Après discussion et concertation des membres présents, le conseil émet un avis négatif à la poursuite du processus de VAE du candidat en raison de la fragilité de son dossier du point de scientifique et académique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h05.